

Réseau Écologie Industrielle et Territoriale de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

RECUEIL DES FICHES PROJET

Retour d'expérience des démarches d'EIT régionales



Financé dans le cadre du CPER



L'Écologie Industrielle et Territoriale

RECUEIL DES FICHES RETOUR D'EXPÉRIENCE DE DÉMARCHES EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Ce recueil compile 10 fiches retour d'expérience de démarches d'écologie industrielle et territoriale (EIT) de la région. Il succède à un précédent recueil édité fin 2017 et disponible à l'adresse suivante :

http://www.territoires-durables-paca.org/files/20181120015905_recueil%20Rex%20EIT_dec2017.pdf

Il est destiné à tous porteurs de projets souhaitant connaître l'état d'avancement de la région sur le sujet et bénéficier de retour d'expérience sur la mise en place de démarches d'EIT.

L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

Le contexte dans lequel évoluent aujourd'hui les acteurs d'un territoire (collectivités, acteurs économiques, entreprises, citoyens...) change profondément. Nous assistons à l'émergence d'une société digitale, mondialisée et structurée en réseaux, mais encore trop peu réactive vis-à-vis des contraintes croissantes de finitude et de renchérissement des ressources... L'avenir va donc conduire à une mutation profonde des organisations (tant locales que mondiales) et des modes de vie. Pilier fondamental de l'économie circulaire, l'Écologie Industrielle et Territoriale permet de relever ces défis. L'EIT constitue un mode d'organisation inter-entreprises qui, par des échanges de flux ou une mutualisation de besoins, permet de réduire l'utilisation de ressources primaires et de développer les activités économiques du territoire.

Pour s'adapter, rester compétitives et continuer à se développer, les entreprises doivent se saisir de cette opportunité. De la même manière, pour les collectivités, l'EIT est un réel levier pour dynamiser leur politique locale de développement économique, participer à la création et/ou au maintien d'emplois locaux non délocalisables, afin de garantir l'intérêt général autour de l'optimisation des ressources.

DÉMARCHES ET ACTIONS EN COURS

La direction régionale de l'ADEME et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur soutiennent depuis 2015, dans le cadre des Contrats de Plan Etat-Région (CPER), des projets d'écologie industrielle et territoriale. Actuellement sur la région, ce sont une vingtaine de démarches qui favorisent et facilitent la mise en place de dynamiques de coopération entre les acteurs d'un territoire ou d'une filière. Les porteurs de projets sont des associations de zones d'activités, des clubs d'entreprise, des chambres consulaires ou des EPCI. Les entreprises sont parties prenantes de la démarche. Un recensement de leurs besoins permet de développer des synergies: substitution de matière, d'énergie, mutualisation de moyens, de services, partage d'infrastructures...

Le réseau régional EIT, co-piloté par l'ADEME et la Région et animé par un prestataire, permet de fédérer les démarches en cours, de bénéficier du retour d'expériences de chacun, et d'élaborer des actions communes. Accompagnement individuel, collaboration collective, actions de communication, groupe de travail thématique... sont proposés aux membres du réseau pour développer l'EIT en région.

Le réseau des animateurs-rices de démarches d'Écologie Industrielle et Territoriale en Provence-Alpes-Côte d'Azur a été mis en place en 2015. Il permet de fédérer les démarches en cours, de bénéficier du retour d'expérience de chacun, et d'élaborer des actions communes. Pour rejoindre ce réseau, vous pouvez vous adresser aux contacts ci-dessous.

SOMMAIRE

DÉMARCHE LANCÉES, EN CONSOLIDATION OU PÉRENNISATION

4

ADETO : Étude et optimisation des flux sur le territoire de Toulon Ouest

ATHÉLIA ENTREPRENDRE : Projet d'écologie industrielle et territoriale

CAP AU NORD ENTREPRENDRE : Projet OPTIMIZ

EBG : Une dynamique collective au service du développement durable

L'ARGILE CIRCULAIRE : Projet d'écologie industrielle et territoriale dans la filière de l'argile

LUBÉRON & SORGUES ENTREPRENDRE : La démarche EIT, un tremplin pour encourager les mutualisations

PIICTO : Démarche EIT de la plateforme industrielle et d'innovation du Caban-Tonkin

DÉMARCHE ARRÊTÉES OU TERMINEES

33

AUTHENTIC PROVENCE : Labelliser les produits provençaux

CAVEM : Économie circulaire - une stratégie territoriale

CLUB PAL : Démarche « EcoLaurentine »

DÉMARCHE LANCÉES, EN CONSOLIDATION OU PÉRENNISATION

ADETO : Étude et optimisation des flux sur le territoire de Toulon Ouest

5

ATHÉLIA ENTREPRENDRE : Projet d'écologie industrielle et territoriale

9

CAP AU NORD ENTREPRENDRE : Projet OPTIMIZ

13

EBG : Une dynamique collective au service du développement durable

17

L'ARGILE CIRCULAIRE : Projet d'écologie industrielle et territoriale dans la filière de l'argile

21

LUBÉRON & SORGUES ENTREPRENDRE : La démarche EIT, un tremplin pour encourager les mutualisations

25

PIICTO : Démarche EIT de la plateforme industrielle et d'innovation du Caban-Tonkin

29



ADETO

Étude et optimisation
des flux sur le territoire
de Toulon Ouest



Étude et optimisation des flux sur le territoire de Toulon Ouest

DESCRIPTION DE LA DEMARCHE

Ce projet a pour ambition de développer des solutions innovantes et de nouveaux modèles économiques face aux problématiques posées par la raréfaction des ressources. Il vise ainsi à **renforcer la coopération des entreprises présentes sur le Pôle d'activités de Toulon-Ouest et faire émerger de nouvelles opportunités de marché et de montée en gamme dans la valorisation des flux sortants**. Il est porté par l'Association de Développement des Entreprises de Toulon Ouest, ADETO, qui depuis plusieurs années mène une démarche de gestion durable de son territoire et suit l'évolution de ses entreprises.



CARTE D'IDENTITE DE L'ACTEUR ET DE SON TERRITOIRE

L'Association de Développement des Entreprises de Toulon-Ouest (ADETO) a été créée en 1996. Son objectif est de faciliter le développement des activités des entreprises sur les volets économique, social et environnemental. Elle réunit aujourd'hui **260 adhérents** et intervient autour de quatre missions : renforcer les liens interentreprises, proposer des services mutualisés, favoriser un développement durable et représenter les intérêts communs des entreprises. L'ADETO se positionne comme un interlocuteur privilégié vis-à-vis des collectivités ainsi qu'un relai d'informations et de documentation pour les entreprises.

Le Pôle d'activités de Toulon-Ouest s'étend sur trois communes (Ollioules, La Seyne-sur-Mer et Six-Fours-les-Plages), sur une surface de plus de 800 hectares. Il compte actuellement plus de 1500 entreprises représentant 17 000 emplois directs. Il concentre principalement des TPE et des PME portant des activités très diverses : industries, commerces, construction, activités de service, santé, etc.

Des projets d'extension du Pôle pourraient faire évoluer le périmètre d'intervention de l'ADETO.

OBJECTIFS GENERAUX

- Répondre à la mutation du territoire et l'arrivée de nouvelles entreprises
- Accompagner les entreprises face aux nouveaux enjeux posés par la raréfaction des ressources



Le + de la démarche

- Une montée en puissance des projets de l'association portée par une culture de la coopération que l'ADETO a contribué à développer sur le territoire
- Une implication forte des acteurs privés et publics locaux

CHIFFRES CLÉS



260

Entreprises
adhérentes à
l'association

160

Synergies territoriales
potentielles identifiées
dans 1 atelier PTSI

7

Opérations d'achats
mutualisés mises en
place

50

Diagnostics
biodéchets
réalisés

20

Diagnostics
palettes réalisés

15

Diagnostics
complets réalisés

SYNERGIES

Réalisées

- **OPERATION INDUS'TRIONS** : Accompagnement des entreprises dans leur gestion des déchets et sensibilisation au tri (flux concernés : les archives papiers, les déchets d'équipements électriques et électroniques, le bois en mélange et les déchets dangereux)
- **BIODECHETS** : Recensement des gisements de biodéchets sur le Pôle d'activités, réalisation d'une plaquette de sensibilisation et organisation de formations auprès des restaurateurs.
- **ACHATS MUTUALISÉS** : 7 opérations d'achats mutualisés réalisées avec insertion de critères environnementaux et sociaux dans les cahiers des charges

En cours

- **ESPACE DE CO-WORKING** : Inauguration en 2020 d'un espace de co-working adossé aux bureaux de l'ADETO avec 8 postes de travail, 1 salle de réunion, 1 cuisine, 1 espace de détente
- **BIODECHETS (suite)** : Projet de création d'une démarche de collecte et valorisation des biodéchets avec le GNI Hôtellerie Restauration Sud PACA, sur le modèle de la société Moulinot à Paris. Mobilisation des partenaires (Amaps, grande distribution, restaurateurs, acteur de l'énergie, Métropole Toulon Provence Méditerranée, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, CCI, ADEME, etc.) et organisation de premières réunions de travail
- **ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUEL (EPI)** : Participation à un groupe de travail de l'association Var Economie Circulaire autour des EPI suite à un besoin exprimé par les entreprises. Le groupe est piloté par une entreprise concernée par la problématique. Implication d'un fabricant de matériel de protection déjà engagé dans une démarche d'éco-conception et présent sur le Pôle d'activité de Toulon Ouest

ETAPES DE MISE EN OEUVRE

Etape 1
2015
3 mois

Lancement de la démarche

Etat des lieux (diagnostic des flux de matière, eau, énergie, RH, etc.) ; Mobilisation des acteurs ; Mise en place d'actions collectives immédiates

Etape 2
2016-2017
18 mois

Structuration de la démarche

Analyse du territoire ; Organisation de la gouvernance ; Mobilisation et communication ; Analyse des flux et identification de synergies territoriales ; Plan d'action ; Animation et suivi

Etape 3
2018-2020
24 mois

Mise en œuvre de la démarche

Poursuite et approfondissement opérationnel ; Mise en place d'actions

MOYENS HUMAINS et FINANCIERS



Nombre d'ETP consacrés à la démarche : 0,65 ETP

Budget de la démarche : 98 000 €

Soutien financier : subventions ADEME/Région (32 400 € chacun, soit environ 66% du budget) + un autofinancement à hauteur de 34% du budget (adhésions, sponsoring : offre de visibilité à la carte sur les supports de communication et événements)

Moyen de pérennisation de la démarche : Fin de la convention ADEME/Région en 2020, de nouvelles subventions pourraient être mobilisées dans la mise en œuvre de projets opérationnels

GOUVERNANCE



Pilotage stratégique de la démarche

Le projet EIT de l'ADETO est placé sous la responsabilité du comité de pilotage composé :

- des membres décisionnaires (ADETO, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Métropole Toulon Provence Méditerranée, les 3 villes du territoire)
- des membres consultatifs (partenaires VEOLIA, les Dirigeants des entreprises participant au projet)

Pilotage technique de la démarche

1 chargée de mission référente (+ 1 chargée de communication et interventions ponctuelles d'autres salariés de l'ADETO)

Partenaires

- L'ADETO est impliquée dans les groupes de travail de l'association Var Economie Circulaire qu'elle a contribué à fonder

Intégration avec les politiques publiques locales

Travail en collaboration avec les trois communes de Six-Fours-les-Plages, de La Seyne-sur-Mer et d'Ollioules pour la collecte des déchets des entreprises et avec la Métropole Toulon-Provence-Méditerranée. Ces quatre collectivités ont rédigé une lettre de soutien à la démarche de l'ADETO et se sont engagées à lui apporter une expertise technique en cas de besoin

MÉTHODOLOGIE D'ANIMATION ET COMMUNICATION



Méthode d'animation collective mise en place

- Entretiens individuels avec des entreprises préalablement identifiées
- Mise en place de diagnostics flashs (signature d'une charte de confidentialité)
- Présentation collective des résultats lors d'une réunion thématique
- Ateliers de formations
- Co-construction du plan d'actions avec le collège d'experts et les entreprises partenaires

Outils de communication développés (internes et externes)

- Suivi de l'actualité de la démarche sur le site de l'ADETO et sur Facebook
- Mise en place d'e-mailing pour la prospection (avec outils de suivi)
- Relai de l'information dans le journal de l'ADETO (deux numéros/an) et dans la Newsletter mensuelle
- Mobilisation de la presse locale et de la presse spécialisée
- Déjeuners mensuels avec les chefs d'entreprises lors desquels le projet est systématiquement évoqué



Laure ROSSOGLIO, Chargée de mission développement durable, ADETO

Courriel : laure.rossoglio@adeto.fr // T: 04 94 63 16 08



ATHELIA ENTREPRENDRE

Projet d'écologie industrielle
et territoriale



DESCRIPTION DE LA DEMARCHE

Athélia Entreprendre met en œuvre de multiples actions en faveur de l'environnement et du développement durable (Label Parc +, gestion collective déchets, mobilité durable, double certification...) et développe une large gamme de services mutualisés auprès des entreprises adhérentes. AE souhaite aller plus loin et concilier la pérennisation de ses actions passées avec le déploiement des actions à venir autour d'une même démarche. Celle-ci permettrait de renforcer la synergie entre les entreprises de la zone Athélia en les impliquant au travers quatre grands pôle d'action : Biodiversité, Mobilité, Energie et enfin gestion des flux. Cette démarche initiée par les entrepreneurs d'Athélia permettra d'expérimenter les outils et actions de performance environnementale qui pourront être essaimés à l'échelle du territoire métropolitain.



CARTE D'IDENTITE DE L'ACTEUR ET DE SON TERRITOIRE

Avec la fermeture des chantiers navals de La Ciotat en 1987, une reconversion économique importante a été engagée avec l'ouverture de la zone d'activité Athélia. Plus de 300 entreprises se sont installées sur la zone d'une superficie de 110 hectares. Il y a cinq zones distinctes dont la zone Athélia V en cours d'aménagement et qui devrait permettre d'accueillir environ 1 000 emplois supplémentaires.

Athélia Entreprendre est une association de loi 1901, créée le 27 novembre 2002. Son objectif principal est de promouvoir et d'animer les zones d'activités Athélia. Parmi les entreprises installées sur la zone Athélia, environ 180 sont adhérentes à l'association. A travers son objectif, l'association se positionne comme un acteur économique incontournable de la ville La Ciotat. L'association se compose d'un conseil d'administration regroupant 15 membres bénévoles ainsi que 2 personnalités extérieures. Elle compte à l'heure actuelle 4 permanents. On retrouve également différentes voies d'actions qui se rassemblent sous 6 commissions distinctes. Ces commissions concernent la finance, la communication, l'animation, la bienvenue des nouvelles entreprises, la sécurité, l'emploi, l'énergie et l'environnement ainsi que la mobilité durable.

OBJECTIFS GENERAUX

- L'association a pour objectif de mettre en place un grand nombre de projets au travers de cette démarche : L'objectif premier de cette démarche étant de développer les synergies entre entreprises et entre les acteurs économiques du territoire de La Ciotat pour amener à une diminution de consommations des ressources par la connaissance des différents flux matériels et immatériels transitant par les entreprises.
- Etablir et renforcer les actions autour de la mobilité durable en diminuant le nombre d'autosolistes, favoriser une bonne gestion des flux de circulation
- Sensibiliser le plus grand nombre d'entreprise à une bonne gestion énergétique et favoriser la diminution des consommations
- Favoriser la biodiversité sur la zone d'Athélia (en initiant un projet de reboisement au sein de plusieurs entreprises pilotes)



Le + de la démarche

Un accompagnement sur mesure et personnalisé d'Athélia Entreprendre, des membres de la Commission environnement énergie et d'un prestataire privé (Eco-Conseils Méditerranée)

CHIFFRES CLÉS



25 Acteurs engagés dans la démarche

6 Diagnostics réalisés

8 Synergies & actions réalisées

7 Synergie en cours de réalisation

SYNERGIES

Réalisées :

- Avant la création du projet Phoenix - Mai 2020 : Site de covoiturage / Mutualisation des déchets / Collecte annuelles et ponctuelles de déchets / Crèche inter-entreprise / Club des auditeurs internes / Analyse des risques routier pour obtenir des aménagements dans la zone / Double certifications ISO 14001 et 50001
- À partir du lancement du projet Phoenix
 - o Réutilisation de carton entre plusieurs entreprises
 - o Réutilisation de palettes entre plusieurs entreprises
 - o Mutualisation d'achats de petit outillage via le contrat-cadre d'une des deux entreprises
 - o Collecte mutualisée de bidons plastiques vides entre 4 entreprises via le contrat d'une des entreprises
 - o Collecte de biodéchets par des associations chez un hôtel pour valorisation matière chez des acteurs locaux dans le domaine de la cosmétique et de l'élevage de chevaux
 - o Réutilisation de big bags entre plusieurs entreprises
 - o Récupération de matériaux du BTP et chute de matériaux d'une entreprise du secteur de l'étanchéité par des artisans locaux (colle, vernis, etc.)

En perspective : Réalisation de 30 diagnostics ACTIF et de 7 études personnalisée d'optimisation et réduction des flux

ETAPES DE MISE EN OEUVRE

Date à redéfinir

Etape 1
Fin 2020-
début 2021
1 an

Mobilisation des entreprises et animation

Sélection et pilotage avec les entreprises– organisation des diagnostics de flux et mise en place d'une stratégie d'animation (événement de lancement, création d'outils de communication)

Etape 2
2021-2022
1 an

Restitution des 1^{er} résultats et construction d'une stratégie d'accompagnement

Accompagnement des entreprises via un la création d'un guide d'optimisation des flux, réalisation de diagnostics ACTIF restants
Création d'événements et accompagnement des entreprises (biodiversité, mobilité, énergie)

Etape 3
2023
1 an

Restitution des résultats définitifs et pérennisation du projet

Valorisation de l'ensemble des résultats et diffusion aux entreprises et partenaires lors de l'événement de clôture, animation et renforcement des outils de communication, établir une stratégie de pérennisation des actions après la fin du projet

MOYENS HUMAINS et FINANCIERS



Nombre d'ETP consacrés à la démarche : 1,7

Coût de la démarche : 253 172 €

Soutien financier : ADEME : 76 500 € Région PACA : 85 000 €

Autofinancement : 114 172 €

Moyen de pérennisation de la démarche: Après la fin des subventions, le modèle économique reposera sur une part de subvention et de l'autofinancement (adhésions, cotisations, partenariats)

GOUVERNANCE



Pilotage stratégique de la démarche

- Isabelle Soret Monchatre : Présidente Athelia Entreprendre
- Membres du Conseil d'Administration
- Membres de la commission Environnement Energie : 14 personnes (1 réunion bi-mensuelle)

Pilotage technique de la démarche

- Sophie Hoornaert : chargée de mission environnement énergie
- Lilian Launay : chargé de mission et d'animation
- Emilie Redouté : assistante administrative

Partenaires

ADEME, REGION, CCIMP, Eco Conseils Méditerranée, MAMP, Mairie de la Ciotat, ARPE, Prestataires déchets (Bronzo, Paprec, TEP..), CPIE, Jardinerie du Moulin, Association Trésor de Nature, Autorités organisatrices de transport (RDT13,Ciotatbus,Ekodev), Entreprises de la commission mobilité durable, Toyota, EDF

Intégration avec les politiques publiques locales

Complémentarité avec le Plan Climat et le Plan de Déplacement Urbain

MÉTHODOLOGIE D'ANIMATION ET COMMUNICATION



Méthode d'animation collective mise en place

- Accompagnement individuel en entreprise
- Suivi du groupe inscrit dans la démarche à travers l'animation d'un atelier collectif
- Petit déjeuner thématique pour toutes les entreprises
- Séminaire d'ouverture et de clôture pour les entreprises dans la démarche
- Évènement d'ouverture et de clôture destiné à tous

Outil de communication développés (internes et externes)

Outils existant :

- 2 Athelia mag / an avec la page Environnement
- 4 newsletters / an
- Page environnement énergie sur notre site internet (www.atheliaentreprendre.fr)
- Boîte à idée environnement (www.atheliaentreprendre.fr)
- Plaquette de bienvenue dans laquelle il y a la plaquette d'information du projet EIT
- Projet de déployer une appli type « le bon coin » d'échange de flux entre entreprises



Sophie HOORNAERT chargée de mission environnement énergie
Athelia Entreprendre

Courriel : sophie@atheliaentreprendre.fr T: 06 12 93 96 06



CAP AU NORD ENTREPRENDRE

Projet OPTIMIZ



FICHE REX EIT PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

OPTIMIZ (CAP AU NORD ENTREPRENDRE)



DESCRIPTION DE LA DEMARCHE

Depuis toujours, les actions de CAP AU NORD ENTREPRENDRE s'inscrivent dans une logique d'écologie industrielle et territoriale : facilitation de business local, mise en place de services mutualisés (services de mobilité inter-entreprises, gestion collective des déchets...). Avec son projet OPTIMIZ, CAP AU NORD ENTREPRENDRE souhaite aller plus loin : créer une véritable communauté de coopération territoriale, multiplier le nombre de synergies de mutualisation et favoriser la concrétisation de synergies de substitution. L'objectif est triple : réduire la production des DAE sur le territoire Nord et la consommation de ressources, insuffler une réflexion durable au sein des structures, et initier une démarche collective et résiliente sur le territoire.



CARTE D'IDENTITE DE L'ACTEUR ET DE SON TERRITOIRE

CAP AU NORD ENTREPRENDRE est le réseau des acteurs économiques de Marseille Nord (13, 14, 15 et 16^{èmes} arrondissements), un territoire qui s'étend sur 500 hectares et compte 7 zones d'activités (Arnavant, Le Canet-Saint-Barthélémy, Saumaty-Séon, Le village d'entreprises de Saint Henri, Le Technopôle de Château Gombert, Artizanord, La Delorme) et 2 zones franches. Au total, on y recense 7700 acteurs économiques publics/privés dont 4500 structures employeuses et 85 000 salariés. Parmi ceux-ci, 300 structures adhèrent déjà au réseau : des grands groupes comme PERNOD RICARD, HARIBO, VEOLIA mais également des TPE/PME, associations, centres de formation et entrepreneurs. Les secteurs d'activité représentés sont très variés : BTP, Formation, Industrie, Agroalimentaire, Restauration, Services aux entreprises, Environnement, Numérique (...)

Le territoire est plutôt stigmatisé et connaît de grandes disparités (accessibilité, aménagement...). Le contexte social est compliqué et le taux de chômage assez élevé. Il s'agit pourtant d'une zone stratégique, à la frange du projet Euroméditerranée, jouissant d'une longue histoire économique et industrielle et recensant aujourd'hui de nombreux tiers-lieux innovants et inspirants comme ICI MARSEILLE, L'ÉPOPÉE, 8 PILLARDS ou FORESTA.

OBJECTIFS GENERAUX

Les objectifs du projet OPTIMIZ sont multiples :

- Optimiser la gestion des ressources sur le territoire en promouvant et facilitant le ré-emploi et en favorisant une valorisation optimale des déchets d'activité économique.
- Créer une communauté de coopération territoriale réconciliant business et écologie et permettant de développer l'autonomie du territoire et ses capacités d'innovation.
- Favoriser le recours aux énergies renouvelables et l'implantation de solutions de production sur le territoire.
- Réduire la production d'émissions de CO2 sur le territoire, notamment celles liées au transport.
- Accompagner les acteurs économiques dans leur démarche de transition écologique



Le + de la démarche

CAP AU NORD ENTREPRENDRE est un acteur reconnu sur le territoire et entretient déjà de solides liens avec les acteurs économiques et institutionnels.

CHIFFRES CLÉS



20	Acteurs engagés dans la démarche	Nb	10	2	Synergies & actions réalisées
—	Matière valorisée, déchets évités	—	Economies réalisées	5	Synergies à venir

SYNERGIES

Réalisées

- Mutualisation de services de mobilité : mise en place d'un service de micro-navette inter-entreprises et d'un vélibus
- Mutualisation du service de collecte et traitement des déchets

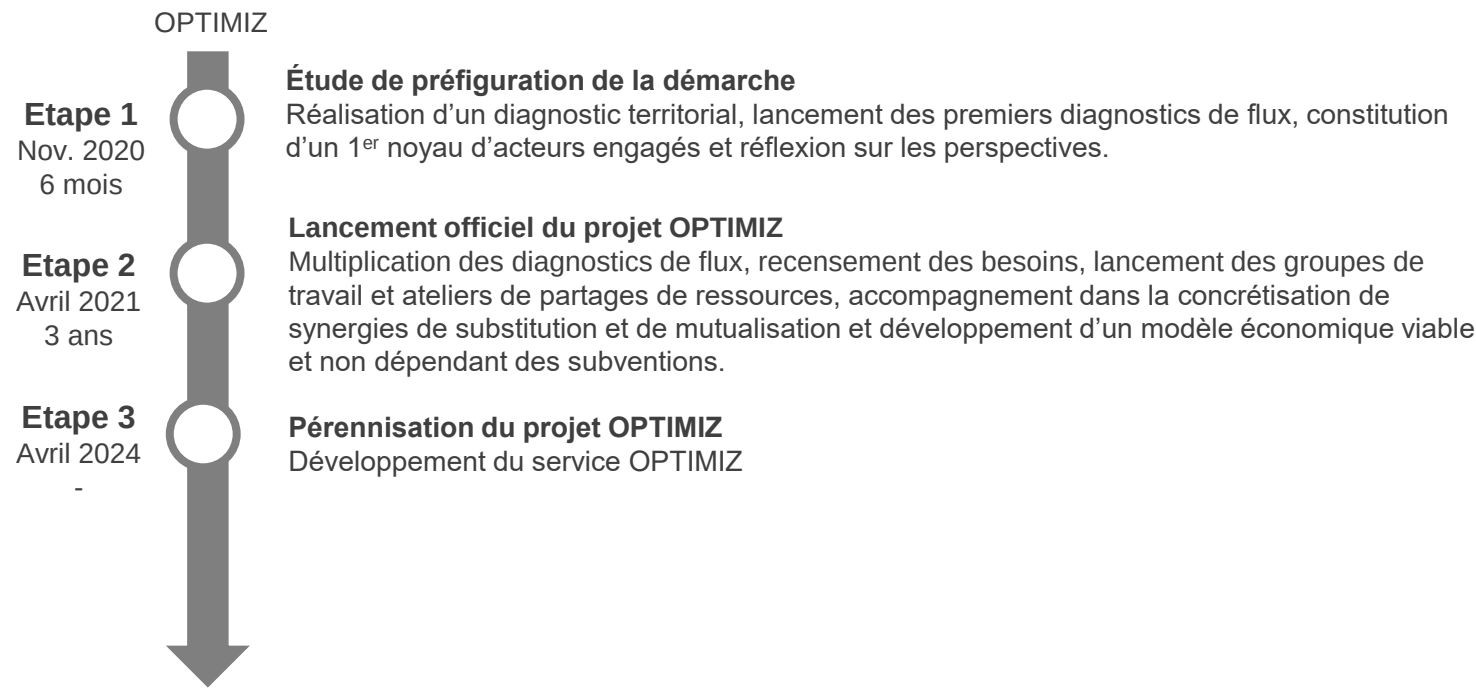
En cours

- Substitution : récupération de palettes pour la confection de mobilier de jardin et pour utilisation lors de travaux pratiques dans un centre de formation
- Mutualisation/Groupements : achats groupés d'énergie verte

En perspective :

- Substitution : réflexion sur les biodéchets, les déchets du BTP et autres déchets susceptibles d'être valorisés
- Mutualisation/Groupements : valorisation des mégots de cigarettes, installation de panneaux solaires, réflexion sur la méthanisation et sur la mise en place d'une consigne inter-restaurants

ETAPES DE MISE EN OEUVRE



MOYENS HUMAINS et FINANCIERS



Nombre d'ETP consacrés à la démarche : 1

Cout de la démarche : 186 028€

Soutien financier : en attente de retours.

Moyen de pérennisation de la démarche: en réflexion.

GOUVERNANCE



Pilotage stratégique de la démarche

- 1 comité de pilotage : ADEME, RÉGION SUD, MÉTROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE, CAP AU NORD ENTREPRENDRE

Ce comité se réunit 1 fois par an pour valider les orientations stratégiques du projet.

Pilotage technique de la démarche

- 1 comité technique « Déchets » : ADEME / RÉGION SUD, RAEDIFICARE, SILIM ENVIRONNEMENT + AUTRES ACTEURS (à venir)
- 1 comité technique « Énergie » : ADEME / RÉGION SUD, CAP VERT ÉNERGIE, ENERCOOP, ARTELIA + AUTRES ACTEURS (à venir)

Ces comités se réunissent 2 fois par an.

Partenaires

- ADEME, RÉGION SUD, MÉTROPOLE AMP, RAEDIFICARE, ENERCOOP, CAP VERT ÉNERGIE, ASSOCIATION DU TECHNOPOLE DE CHÂTEAU GOMBERT, CMAR

Intégration avec les politiques publiques locales

- PCAET de la Métropole AMP (2012), Programme local de Prévention des déchets de l'ADEME et de la Métropole AMP (2011), Programme « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage, Labellisation Parc+ de Marseille Nord par la métropole AMP et CANE (2019)

MÉTHODOLOGIE D'ANIMATION ET COMMUNICATION



Méthode d'animation collective mise en place

- à venir courant 2021

Outil de communication développés (internes et externes)

- Plaquette de présentation du projet OPTIMIZ : [cliquez ici](#)
- Lancement d'une série de podcasts : [cliquez ici](#)



Maïté KACZMAREK

Référente Cadre de vie et RSE de CAP AU NORD ENTREPRENDRE

Courriel : maite.kaczmarek@capaunord.fr

Tel : 07 86 23 98 44



ENTREPRISES DU BOIS DE GRASSE

Une dynamique collective au
service du développement
durable



DESCRIPTION DE LA DEMARCHE

La mise en place de la démarche d'Ecologie Industrielle aux Bois de Grasse remonte à 2015 et s'est construite autour de trois grandes ambitions: la structuration de la dynamique collective (mobilisation des acteurs), la compréhension des enjeux et du métabolisme territorial (diagnostics de flux), l'animation et la promotion de la démarche (partage de bonnes pratiques, pistes de valorisation).

L'enjeu, à l'issue du projet, était d'avoir pérennisé la démarche et posé les bases d'un modèle économique viable.



CARTE D'IDENTITE DE L'ACTEUR ET DE SON TERRITOIRE

La démarche initiale a été pilotée par la CCI Nice Côte d'Azur en partenariat avec l'association EBG et la CAPG. Actuellement, la continuité de cette démarche est pilotée par l'association EBG (partenariat avec CCI NCA et CAPG).

Le Parc d'Activités des Bois de Grasse est situé entre la ville de Grasse et le Centre Hospitalier, à la sortie Grasse Sud de la pénétrante Grasse-Cannes. Très bien desservi, le Parc s'étend sur 20,65 ha et bénéficie d'une intégration paysagère remarquable. Il compte plus de 80 entreprises représentant près de 1200 salariés qui évoluent dans de multiples secteurs d'activités: parfums et arômes, industrie de la plasturgie, BTP, restauration, entreposage et stockage, conseil en gestion, nettoyage, commerce de gros, messagerie et fret, ébénisterie, commerce automobile. Parmi les plus grosses entreprises en termes de salariés, on peut citer Firmenich, Groupe Arthes, IFF, Jean Niel, Oredui, ou encore Parfex.

OBJECTIFS GENERAUX

- Mobilisation des entreprises et des parties-prenantes
- Synergie d'échange, de substitution ou de mutualisation de ressources, actions collectives
- Animation et promotion de la démarche
- Pérennisation de la démarche via l'étude d'un modèle économique viable



Le + de la démarche

L'excellente qualité des interactions avec les partenaires institutionnels (CCI et CAPG)

CHIFFRES CLÉS



35

**Acteurs engagés
dans la
démarche**

24

**Diagnostics
réalisés**

6

**Synergies &
actions réalisées**

1,2
tonne

**Matière valorisée,
déchets évités**

2500
€

**Economies
réalisées**

10

**Entreprises
impliquées dans
les synergies**

SYNERGIES

Réalisées

- Mutualisation de places de stationnement
- Réutilisation de cartons, palettes et produits de calage
- Réemploi de mobilier de bureau
- Recyclage nature des sapins de Noël

En cours

- Mutualisation d'achats responsables

En perspective :

- Réaffectation des effluents issus de l'industrie de la parfumerie
- Approfondissement des synergies qui favorisent des solutions fondées sur la nature (SFN)

ETAPES DE MISE EN OEUVRE

Date de lancement: 2015

Etape 1
2015-18

Mobilisation des acteurs
Actions collectives

Etape 2
2015-18

Plans d'action EIT
Diagnostics de flux, saisie ACTIF, métabolisme territorial

Etape 3
2015-18

Valorisation / Capitalisation
Animation et communication autour des actions réalisées

Etape 4
2015-18

Pérennisation de la démarche
Etude de requalification du Parc

Etape 5
2020-22

Démarche EIT EBG 2.0
Poursuite de la démarche EIT des Bois de Grasse

MOYENS HUMAINS et FINANCIERS



Nombre d'ETP consacrés à la démarche : 0,2

Coût de la démarche (*cumul depuis 2015*) : 123 525 €

Soutien financier (*cumul depuis 2015*) : ADEME-Région : 98 820 €

Moyen de pérennisation de la démarche: pistes envisagées □ approche servicielle (achats groupés...), autres AAP et financements publics, partenariats, modifications cotisations, structuration d'une ressource de territoire....

GOUVERNANCE



Pilotage stratégique de la démarche

- Association EBG

Pilotage technique de la démarche

- Association EBG
- CCI NCA (copilotage)
- Communauté d'agglomération du Pays de Grasse (copilotage)

Partenaires

- ADEME, Région SUD
- CCI NCA, Communauté d'agglomération du Pays de Grasse
- ARBE

Intégration avec les politiques publiques locales

- Politique de Développement Économique pilotée par la CAPG
- Projet "Biodiversité" en cours d'intégration au Contrat Transition Écologique (CTE)

MÉTHODOLOGIE D'ANIMATION ET COMMUNICATION



Méthode d'animation collective mise en place

- Réunions thématiques ou d'information
- Événements festifs (afterwork, activités sportives...)
- Ateliers type PTSI (en développement pour 2020 ou 2021)

Outil de communication développés (internes et externes)

- Réseau sociaux (page Fb)
- Boîte mail EBG
- Site web, Newsletter
- Événements *ad hoc* (salons, afterwork...)
- Vidéos "Les EBG du mois"



Hadrien AIZPURU, Coordinateur de l'association EBG
Courriel : coordination@asso-ebg.fr // T: 06-79-48-19-04



L'ARGILE CIRCULAIRE

Projet d'écologie industrielle
et territoriale dans la filière de
l'argile

L'ARGILE
•
circulaire

L'ARGILE CIRCULAIRE : Projet d'écologie industrielle et territoriale dans la filière de l'argile

DESCRIPTION DE LA DÉMARCHE

Le projet offre l'opportunité aux artisans de la filière Argile de valoriser leur métier en participant à la transition écologique et économique du territoire. Au moyen d'un accompagnement en intelligence collective et d'une démarche de progrès ancrée dans les réalités des ateliers et du territoire, les artisans peuvent donner une valeur ajoutée à leurs produits en intégrant plus facilement les nouvelles pratiques d'économie circulaire (circuit-courts, éco-conception, gestion des déchets et revalorisation en matières premières, mutualisation).



CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET DE SON TERRITOIRE

La démarche est portée par l'association loi 1901 l'ARGILE, Céramique et Santon de Provence qui regroupe 72 membres céramistes ou santonniers sur le territoire de la métropole Aix-Marseille-Provence et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La filière argile est composée de quelques PME et essentiellement de très petites entreprises artisanales qui représentent environ 250 ateliers sur la métropole Aix-Marseille-Provence et environ 700 ateliers sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. C'est une filière locale traditionnelle, composée de céramistes et de santonniers qui possèdent des problématiques socioéconomiques et environnementales communes, et qui ont besoin de se relier pour trouver des solutions collectives innovantes.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Renforcer et développer l'activité économique de métiers du patrimoine au travers de l'écologie industrielle et territoriale
- Répondre aux attentes écologiques de plus en plus fortes des consommateurs
- Transmettre ce savoir-faire éco-responsable aux apprentis



Le + de la démarche

Cette démarche permet de mettre en lumière une expérimentation innovante pour des métiers du patrimoine et ainsi de valoriser le savoir-faire actuel de la filière

CHIFFRES CLÉS



30

Céramistes et
santonniers engagés
dans la démarche

6

Ateliers multi-acteurs
animés en intelligence
collective

4

Synergies EIT à
expérimenter

SYNERGIES

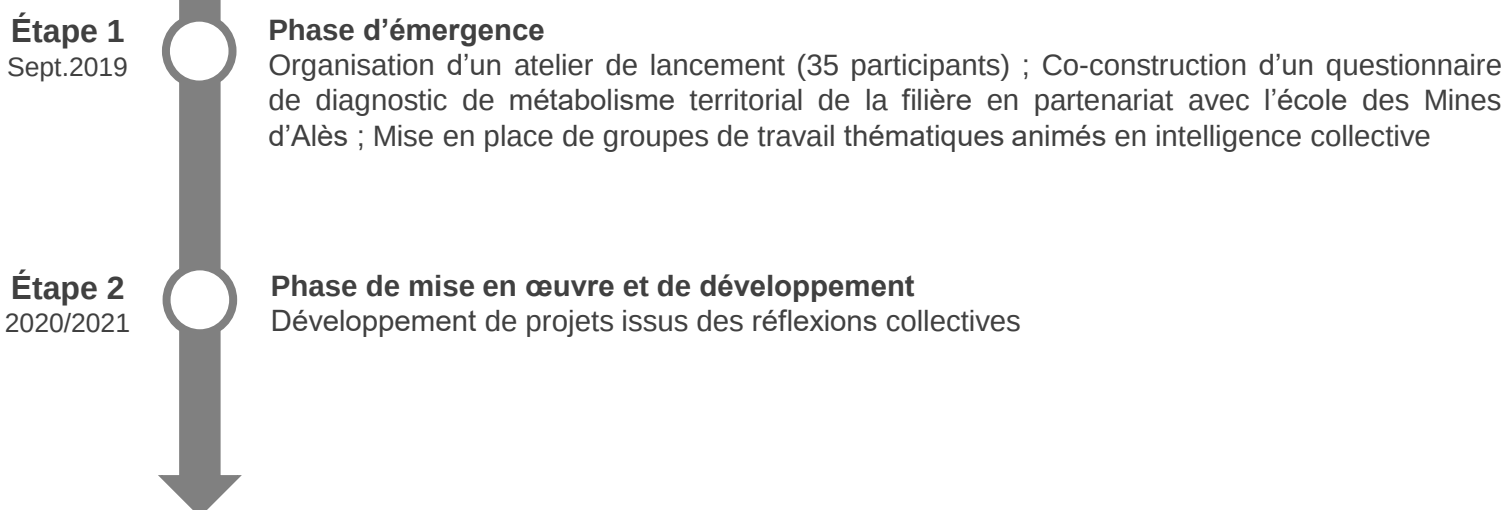
En cours :

- Création de prototypes de bacs de décantation des boues faciles à reproduire
- Création de gabions à partir de tessons de céramique
- Expérimentation par un céramiste sur la réutilisation de boues pour fabriquer des objets : l'objectif est de partager ce savoir-faire avec les membres de l'association
- Réflexions sur l'intégration des nouvelles pratiques durables dans les formations de l'école de la Céramique

En perspective :

- Création d'une filière d'exploitation de l'argile local
- Étude du potentiel d'utilisation des terres excavées des chantiers de construction pour les céramistes
- Mise en œuvre des actions autour de la gestion de l'énergie dans les ateliers (achats mutualisés, fours partagés, etc.)
- Création des emballages écologiques et protecteurs pour l'envoi des pièces fragiles

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE



MOYENS HUMAINS et FINANCIERS



Nombre d'ETP consacrés à la démarche : 92 jours d'animation, d'accompagnement et d'expertise prévus

Budget de la démarche : Environ 80 000 €

Soutien financier : ADEME, région Provence-Alpes-Côte d'Azur, métropole Aix-Marseille-Provence

Moyen de pérennisation de la démarche : formations intégrées à l'école de la Céramique d'Aubagne ; le service de la Métropole consacré à la filière argile

GOUVERNANCE



Pilotage stratégique de la démarche :

- L'équipe « Argile circulaire » au sein de l'association ARGILE

Pilotage technique de la démarche

- Appui de l'association par l'expertise de Citoyens de la Terre (association agréée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale), reconnue pour son expérience dans le domaine en Provence et en Méditerranée, notamment au travers de la démarche innovante « Territoires en VIE »

Partenaires :

- Soutien du projet par les acteurs publics locaux et nationaux (ADEME, région Provence-Alpes-Côte d'Azur, métropole AMP) qui sont parties-prenantes dans des groupes de travail
- Autres partenaires : École des Mines d'Alès, École de la Céramique

Intégration avec les politiques publiques locales :

- Suivi et accompagnement de la démarche par Evelyne Farissier, directrice de l'animation de la filière ARGILE pour la métropole Aix-Marseille Provence ; elle fait le lien avec les politiques publiques locales d'aménagement .
- Collaborations avec les politiques publiques de l'eau et de l'assainissement afin de réduire les pollutions potentielles de la filière

MÉTHODOLOGIE D'ANIMATION ET COMMUNICATION



Méthode d'animation collective mise en place :

- Animation d'ateliers en intelligence collective
- Groupes de travail thématiques pour avancer sur des solutions communes pour la filière

Outils de communication développés (internes et externes) :

- Page Facebook
- Plaquette de présentation du projet avec témoignages des acteurs-céramistes
- Guide pratique « ARGILE CIRCULAIRE »
- Dossier de partage de ressources documentaires



Cyrille HUYGHUES DESPOINTES, Président, Argile Circulaire
Courriel : cyrille.despointes@bernex.onmicrosoft.com // T: 06 80 40 72 51

Axel FRICK, Directeur, Citoyens de la Terre
Courriel : africk@citoyensdelaterre.org // T: 06 61 77 29 00



LUBÉRON & SORGUES ENTREPRENDRE

La démarche EIT, un tremplin pour
encourager les mutualisations



Luberon & Sorgues
ENTREPRENDRE

La démarche EIT, un tremplin pour encourager les mutualisations



Luberon & Sorgues
ENTREPRENDRE

DESCRIPTION DE LA DEMARCHE

L'association Luberon & Sorgues Entreprendre pilote la mise en œuvre d'un plan d'action concret en faveur de la transition écologique co-construit à partir des besoins identifiés par les entreprises.

L'association se positionne comme initiatrice et moteur du développement de projets territoriaux en favorisant les coopérations et accompagnant le lancement des projets.



CARTE D'IDENTITE DE L'ACTEUR ET DE SON TERRITOIRE

L'association les entrepreneurs des Sorgues pilote une démarche d'EIT depuis 2018. En 2021, elle fusionne avec l'association Luberon Entreprendre lui permettant d'étendre son territoire d'action et le nombre d'entreprises intégrées dans la démarche.

Aujourd'hui l'association est en charge de l'animation territoriale et de la mise en place de synergies de mutualisation pour les entreprises du bassin Pays des Sorgues Mont de Vaucluse et Luberon Mont de Vaucluse. Elle regroupe 200 entreprises.

Un faisceau d'initiatives sur le territoire contribuent à mobiliser les acteurs dans le sens de la dynamique EIT.

OBJECTIFS GENERAUX

- Réaliser des diagnostics : recueil des besoins des entreprises et analyse des flux territoriaux
- Répertorier les possibilité de synergies et travailler sur les actions complexes
- Elaborer et piloter un plan d'action réalisables
- Accompagner l'appropriation des actions par les entreprises
- Pérenniser la démarche
- Favoriser la prise de conscience des enjeux écologiques



Le + de la démarche

- La construction d'un plan d'action ambitieux en faveur de l'EIT
- La conduite de pré-études opérationnelles pour valider la pertinence et la faisabilité des synergies

CHIFFRES CLÉS



200 entreprises mobilisées

73 Diagnostics réalisés

30 Synergies de substitution identifiées

12 Synergies de mutualisation identifiées

100 000 Euros d'achats mutualisés de matériels de protection

103 Salariés formés

SYNERGIES

Réalisées

- Un outil d'aide à la décision conçu pour accompagner les entreprises à s'équiper en LED et un vade mecum sur le photovoltaïque
- Des mises en relation entre entreprises pour que les déchets des uns puissent devenir les ressources des autres (dons d'articles déclassés à des ressourceries, utilisation de liners destinés à la déchèterie par une artiste d'art, réutilisation de sable issu d'un process de production...)
- Synergies spéciales COVID-19 : 100 000€ d'achats mutualisés de matériel de protection individuelle

Plan d'action 2021-2024

- Réalisation de pré-études sur la valorisation de la chaleur fatale et comparaison de cette solution avec d'autres possibilités pour améliorer la performance énergétique pour 4 industriels et animation d'un groupe de travail dédié pour favoriser l'essaimage
- Mise en place d'une ressourcerie du bâtiment en chantier d'insertion adossé à un collectif du bâtiment (pré-étude en cours)
- Production d'accessoires de calage en cartons usagés (quantification des besoins en cours, étude de faisabilité prévue au 4^{ème} trimestre 2021)
- Réflexion pour la mise en place d'un data center résilient mutualisé au sein d'une zone d'activité (pré-étude en 2022)
- Mutualisations de formations (hygiène, sécurité, santé, environnement) et d'achats (électricité, contrôle réglementaire)
- Mutualisation des activités RH des entreprises en partenariat avec l'association Ressources 84

ETAPES DE MISE EN OEUVRE

Etape 1
2018-2020

Lancement de la démarche EIT sur le territoire dans le cadre de l'AAP

- Réalisation d'un diagnostic territorial ; Acculturation des entreprises ; Identification des besoins des entreprises/synergies ; Elaboration d'un plan d'action et validation de fiches-actions ; Mobilisation des entreprises dans ces fiches -actions

Etape 2
2021-2023

Développement et consolidation de la démarche

- Mise en place d'un premier plan d'action ; élargissement de la démarche au territoire de Luberon Mont de Vaucluse avec de nouveaux diagnostics
- Concrétisation des premières fiches -actions

Etape 3
2024

Pérennisation de la démarche et retour d'expériences sur les premières actions complexes

- Réflexion sur la pérennité du modèle économique
- Analyse des premières actions complexes réalisées

MOYENS HUMAINS et FINANCIERS



Nombre d'ETP consacrés à la démarche : 1 ETP (0,6 ETP animation + 0,4 ETP gestion administrative et communication) + prestations extérieures pour la réalisation d'études ciblées

Coût de la 1^{ère} démarche : 185 000 euros sur les 3 années civiles

Soutien financier : financement région 70 000 € / financement ADEME 41 127 € / Communauté de communes Pays de Sorgues et Mont de Vaucluse 6 000 €

2^{ème} démarche prévue juillet 2021 – juin 2024:

Budget : 276 000€ (co-financements en cours d'instruction)

GOUVERNANCE



Pilotage stratégique de la démarche

- Comité des financeurs composé de l'ADEME, de la Région, des EPCI Pays de Sorgues Mont du Vaucluse et Luberon Mont de Vaucluse et de 7 administrateurs choisis parmi les adhérents qui ont la fibre écologique et un intérêt pour la démarche

Pilotage technique de la démarche

- Comités techniques par domaine composés d'experts qui va épauler le conseil d'administration.

Partenaires

- Région, ADEME, Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse et Communauté d'Agglomération Luberon Mont de Vaucluse
- Associations : Terre d'EFC de Vaucluse, Mission Village monde, Recyclerie des 3 éco, centre social de la Cigarette, associations Ressources et l'Envol

Intégration avec les politiques publiques locales

- Articulation avec le PCAET en cours de réalisation sur les 2 EPCI
- Démarche Village monde portée par des entreprises et la mairie de L'Isle sur la sorgue (mutualisation des ressources, échanges avec les techniciens)
- Synergies à mettre en place avec la démarche d'EIT sur le territoire d'industrie couvrant Grand Avignon – Sorgues du Comtat – Luberon Mont de Vaucluse et COVE

MÉTHODOLOGIE D'ANIMATION ET COMMUNICATION



Méthode d'animation collective mise en place

- Création d'ateliers collaboratifs : interventions d'experts, REX et élaboration d'une feuille de route collaborative entre les acteurs
- Mobilisation COVID-19 : Organisation d'une dizaine de visio-conférences avec les adhérents pour maintenir le lien, partager les problématiques, question des entreprises (ex : maintien du lien relationnel avec la mise en place du télétravail en entreprise)
- Création des trophées « l'entreprise et son territoire » pour valoriser les entreprises qui s'impliquent dans leur territoire (RSE) et pour donner envie aux autres entreprises d s'engager dans la RSE et plus particulièrement dans la transition écologique.

Outil de communication développés (internes et externes)

- Échanges par newsletters, entretiens téléphoniques
- Projet de créer une plateforme collaborative pour recenser et visualiser les flux et les synergies



Catherine BEZARD, Coordinatrice, Luberon & Sorgues Entreprendre
Courriel : info@luberonetsorguesentreprendre.fr
T : 06 84 03 51 52



PIICTO

Démarche EIT de la Plateforme Industrielle et d'Innovation du Caban Tonkin



Démarche EIT de la plateforme PIICTO

DESCRIPTION DE LA DEMARCHE

PIICTO (Plateforme Industrielle et d'Innovation du Caban Tonkin) est une association fondée en 2014 qui anime une démarche d'écologie industrielle et territoriale au cœur de la Zone Industriale-Portuaire de Marseille-Fos.

S'intéressant aux solutions innovantes permettant de générer de nouvelles activités, de consolider la plateforme et de manière générale de réduire son impact environnemental, PIICTO favorise les collaborations entre industriels (synergies) et l'émergence de projets industriels et/ou innovants sur le territoire industriel-portuaire.



CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET DE SON TERRITOIRE

L'acteur : PIICTO (association loi 1901)

- 39 membres actifs et qualifiés au sein de l'association
- Un budget annuel d'environ 250 000€
- 1,6 ETP dédiés au pilotage de l'association et à l'animation de la démarche

Le territoire : Zone Industriale-Portuaire de Marseille Fos (périmètre du Caban Tonkin)

- Superficie de 1 200 ha dont 600 ha de foncier encore disponible
- 3000 emplois directs et indirects (18 industriels)

OBJECTIFS GENERAUX

- Renforcer la collaboration et les relations entre les différentes parties prenantes locales (industriels, collectivités, aménageurs/promoteurs, services de l'Etat, etc.)
- Animer et pérenniser la dynamique d'écologie industrielle et territoriale actuelle (mise en œuvre de synergies et de nouveaux services au bénéfice des industriels et plus globalement du territoire)
- Promouvoir l'innovation, expérimenter et proposer un cadre facilitateur et sécurisé pour l'accueil de nouveaux projets créateurs de valeur et d'emplois dans un contexte visant l'excellence environnementale



Le + de la démarche :

PIICTO contribue à la mise en œuvre concrète de l'écologie industrielle et territoriale et à alimenter une vision de développement soutenable pour ce territoire

CHIFFRES CLÉS



39

**Acteurs engagés
dans la
démarche**

20

**Diagnostics
réalisés**

12

**Synergies &
actions réalisées**

35,9

**Kilotonnes par an
de matière valorisée
/ déchets évités**

10 kt

**Tonnes de CO2
évitées/an**

23

**Projets en cours
d'étude**

SYNERGIES

Réalisées

- Valorisation de boues de décarbonatation pour des applications en sous-couche routière (deux industriels impliqués; plus de 16 000 t/an de matières revalorisées)
- Valorisation d'une surcapacité d'eau déminéralisée (deux industriels impliqués, plus de 3 500 m3/an revalorisées)
- Développement d'une filière locale d'HCL 33% qui, en diminuant les trajets d'approvisionnement des industriels de Fos, permet une réduction d'émissions de CO2 (Plusieurs industriels impliqués, plus de 200 t/an de CO2 évité)
- Projet Carbon 4 Pur: valorisation de CO/CO2 contenus dans des fumées industrielles pour la fabrication de polyols, en substitution de produits fortement carbonés
- Valorisation d'énergie (boucle de condensats sodés)

En cours

- Projet HyaMMED: valorisation d'hydrogène co-produit sur PIICTO pour des applications de mobilité lourde décarbonée (déploiement de huit camions hydrogène, soit 2 000 tonnes d'émissions de CO2 évitées par an)
- Etude sur les possibilités de récupération de chaleur fatale et de décarbonation à l'échelle de la plateforme
- Etc.

En perspective :

- Etude sur l'optimisation de la logistique décarbonée / réalisation d'une toile industrielle

ETAPES DE MISE EN OEUVRE

Date de lancement : fin 2014

Début
2015

2015 - 2020 : structuration progressive de la démarche

Mise en œuvre de premières synergies entre industriels et accueil de projets innovants.

La majorité des échanges de flux (ressources minérales, H2, eau déminéralisée) est le résultat pragmatique de coopération directe, à l'opportunité, entre industriels intéressés.

Certaines synergies entre industriels ont également pour partie stimulées par la mise en place de projets innovants tels que Vasco2 ou Carbon4Pur pour la récupération de CO2.

Jalon 1
2020

2020-2025: consolidation de la symbiose

Concilier dynamisme économique et excellence environnementale (Vision Stratégique 2025)

Un nouveau cycle d'investissement s'ouvre et une feuille de route à horizon 2025 est établie. En poursuivant son action au service de la symbiose (mise en œuvre de nouvelles synergies entre les acteurs), PIICTO se concentre sur trois objectifs : le découplage entre le développement économique et les impacts environnementaux, le soutien à l'attractivité et au dynamisme économique de la plateforme, l'innovation et l'accompagnement à la mutation du tissu industriel.

Dans ce cadre, il est prévu 400 millions d'euro d'investissement entre 2020 et 2025, dont plus de 30% dédiés à des projets de recirculation de matière ou de réduction des impacts sur le milieu.

Jalon 2
2025

MOYENS HUMAINS et FINANCIERS



Nombre d'ETP consacrés à la démarche : 1,6

Coût de la démarche : Un budget annuel évolutif (100 k€ en 2016 à environ 250 k€ en 2019)

Soutien financier : Financements publics et privés (50% public / 50% privé en moyenne)

Moyen de pérennisation de la démarche :

Diversification des sources de co-financement et augmentation des capacités d'auto-financement de l'association (via le success fee sur les synergies d'EIT mises en œuvre, la valorisation de la Mission d'ingénierie en intégration industrielle et le montage de projets)

GOUVERNANCE



Pilotage stratégique de la démarche

- Les orientations de l'association sont élaborées au niveau du Bureau de l'association, présentées et discutées lors des séances d'Assemblée Générale, et votées par le Conseil d'Administration de l'association.
- Le bureau élu (mandat de deux ans) assure le suivi et le pilotage de l'activité de l'association
- L'équipe de permanents de l'association contribue à l'élaboration de la stratégie, des objectifs opérationnels et participe à la mise en œuvre des actions

Pilotage technique de la démarche

- Nicolas Mat, Secrétaire Général de l'association.

Partenaires

- L'ensemble des membres actifs et qualifiés de l'association (39 membres) ainsi que d'autres partenaires du territoire non membres de PIICTO (associés sur certains projets)

Intégration avec les politiques publiques locales

- La démarche PIICTO a le soutien de l'ADEME, de la DREAL PACA, de la Région Sud et de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Au-delà d'associer ces acteurs aux travaux de l'association, PIICTO vise à mettre en cohérence son approche stratégique avec les politiques publiques (SRDEII, etc.) définies par ces acteurs, ainsi qu'avec le projet stratégique du Grand Port Maritime de Marseille.

MÉTHODOLOGIE D'ANIMATION ET COMMUNICATION



Méthode d'animation collective mise en place

- Des échanges réguliers (via des réunions ou des entretiens individuels) avec les différents acteurs de l'association, notamment avec les industriels implantés sur la plateforme
- Différents Groupes de Travail (GT) structurés et animés, portant sur différentes thématiques telles que : Réseau de vapeur // Bio-Industries // Economie circulaire // Marketing-Promotion // Innovation // PPRT Gouvernance

Outil de communication développés (internes et externes):

- Un [site internet](#) mis à jour régulièrement (rubrique « actualités » de la plateforme)
- Plaquettes de présentation de la plateforme PIICTO
- Fiches descriptives des projets innovants et des synergies mises en œuvre
- Autres vecteurs communicants: films, Motion Design, articles de presse, article scientifique, interventions externes (conférences, enseignements, etc.)



Nicolas MAT, Secrétaire Général de l'association PIICTO
Courriel : nicolas.mat@piicto.fr // Téléphone : 06 76 01 54 32
Site Web: www.piicto.fr

DÉMARCHE ARRÊTÉES OU TERMINÉES

AUTHENTIC PROVENCE : Labelliser les produits provençaux

34

CAVEM : Économie circulaire - une stratégie territoriale

38

CLUB PAL : Démarche « EcoLaurentine »

42



AUTHENTIC PROVENCE

Labelliser les produits
provençaux





DESCRIPTION DE LA DÉMARCHE

La démarche de labellisation par l'association Authentic Provence garantit au consommateur l'authenticité de l'origine provençale des produits, sourcés, transformés et fabriqués en Provence. Cette démarche participe à la création d'un écosystème économique local, dans la mesure où les adhérents travaillent entre eux.

En 2018, l'association participe à un appel à projets EIT lancé par la Région qui lui permet de structurer ses actions, et d'accélérer ses activités, par la mise en place d'une base de données des adhérents, et un accent mis sur la communication auprès des agriculteurs.



CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET DE SON TERRITOIRE

L'association Authentic Provence a été créée en 2013 par douze agriculteurs et industriels du secteur cosmétique dans l'objectif de valoriser les produits provençaux, réellement fabriqués sur le territoire.

Le territoire de l'association recoupe la région PACA, l'Ardèche, la Drôme et le Gard. La majorité des adhérents résident dans les départements du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône.

Parmi les 40 adhérents on compte : 4 agriculteurs, 10 marques, 18 transformateurs, 2 consultants et l'institution USS.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Garantir au consommateur l'origine provençale des produits
- Participer à la création d'un écosystème économique local
- Placer le patrimoine agricole et les agriculteurs au cœur de la démarche
- Faciliter les échanges commerciaux entre membres de l'association (base de données sur le stock de matière première)
- Légitimer les produits liés à la terre et au provençal
- Valoriser les sous-produits
- Continuer à détecter les projets et proposer la mise en relation



Le + de la démarche

Des représentants de toute la chaîne au sein de l'association.

CHIFFRES CLÉS



40

Adhérents

4

Agriculteurs

10

Marques

18

Transformateurs

8 000

Tonnes de savon produits

SYNERGIES

Réalisées :

- Collecte des déchets d'olives : identifier les huiles trop acides, saponification pour en faire des savons
- Création d'une savonnerie à partir de la réutilisation du grignon d'huile d'olive (résidus gras)

En cours :

- Création d'un éco-savon labélisé Authentic Provence avec les laboratoires Plaisant, Alicone, Sophim et d'autres savonneries

En perspective :

- Utilisation des résidus de distillation dans la production d'eaux florales et normalisation des eaux florales Authentic Provence à l'image de biocosmos
- Développement d'une production locale de quinoa pour un approvisionnement local dans l'agroalimentaire et les cosmétiques en partenariat avec le laboratoire Inodev
- Création d'une production locale pour sécuriser et relocaliser les approvisionnements de certains arômes et parfums (REX Anect, analyse des marchés des arômes et parfums à Grasse), se concentrer sur des produits à forte valeur ajoutée et les produire dans la région avec des petites entreprises adhérentes en partenariat avec Inodev et le pôle biotechnologie.

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

Étape 1
2013



Création de l'association

Étape 2
2018-2020
2 ans



Participation à l'AAP Région-ADEME EIT

Structuration du plan d'action:

- Faciliter l'accès de l'association aux agriculteurs
- Labelliser obligatoirement l'ensemble de la chaîne Authentic Provence
- Millésimer le logo
- Se rapprocher des institutions
- Valoriser le patrimoine par les connaissances



MOYENS HUMAINS et FINANCIERS



Fonctionnement : Association loi 1901 ; membres du bureau bénévoles ; facturation des prestations extérieures (formation, audits)

Coût de fonctionnement : peu de frais fixes ; budget annuel de 25 000 € concernant la communication, l'administratif, l'organisation de réunions et de conférences

Soutien financier : autofinancement par mécénat au lancement de l'association (20 000 euros) ; couverture des activités grâce aux cotisations des adhérents selon la taille et le CA (de 30€ à 600€), la facturation des audits lors de l'édition du produit, les financements régionaux

Moyen de pérennisation de la démarche: financement d'actions en communication *via* le mécénat et des subventions

GOUVERNANCE



Pilotage stratégique de la démarche :

- Structure d'association classique: bureau pour la prise des décisions 7 personnes au bureau pour le pilotage, 4 réunions annuelles

Pilotage technique de la démarche :

- Formé de trois personnes qui valident les certifications faites par un organisme extérieur
- Audit des produits, réalisation d'un et validation (ou non) par un comité technique composé d'adhérents

Partenaires :

- Région, UESS (université), pôle Pass (cluster sur la parfumerie et la chimie)
- Partenariat à développer avec la chambre d'agriculture pour identifier des perspectives futures

Intégration avec les politiques publiques locales :

- Proximité des adhérents avec les intercommunalités
- Échelle de l'association supra-territoriale

MÉTHODOLOGIE D'ANIMATION ET COMMUNICATION



Méthode d'animation collective mise en place :

- Organisation de deux séminaires avec des interventions extérieures
- Regroupement de plusieurs entreprises pour participer à des salons d'entreprises.
- Mise en place d'un plan ambassadeur : chaque entreprise propose dans les salons une animation.

Outils de communication développés (internes et externes) :

- Envoi d'une newsletter tous les 2 mois par les bénévoles de l'association
- Groupe LinkedIn, Facebook
- Base d'informations interne avec le descriptif de la structure et ce qu'elle met à disposition



Pierre MAILLE, Président
Courriel : www.authentic-provence.fr



CAVEM

Économie circulaire : une
stratégie territoriale pour la
CAVEM



Économie circulaire : une stratégie territoriale pour la CAVEM

DESCRIPTION DE LA DÉMARCHÉ

La CAVEM a répondu en 2015 à un appel à projets « Écologie Industrielle et Territoriale » lancé conjointement par la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'ADEME avec un projet d'économie circulaire sur les parcs d'activités de son territoire. L'approche de la CAVEM a comme particularité d'être multi-sectorielle (entreprises, parcs d'activités, collectivités), ce qui favorise les synergies entre les acteurs publics et économiques locaux. Elle assure le développement et la mise en œuvre par étape de ce projet jusqu'en 2020. Cette action s'intègre à la politique de développement économique de la collectivité visant à intégrer les acteurs économiques du territoire dans une économie relocalisée et durable.



CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET DE SON TERRITOIRE

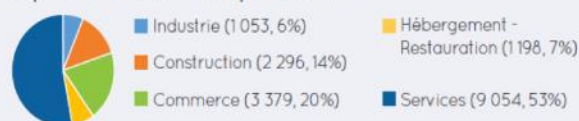
Le territoire de la **Communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée (CAVEM)** constitue le deuxième pôle urbain et économique du département du Var. Il réunit 5 communes (Les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël) pour un total de 114 800 habitants et une superficie de 348 km², 51 km de littoral, 23 200 ha de forêts et compte 29 parcs d'activités représentant 25 % de l'emploi du territoire.

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, la CAVEM a pour mission principale de soutenir tous les projets créateurs de richesses et d'emplois sur le territoire, quel que soit le secteur d'activité. Des fonctions d'observation et d'anticipation sont développées pour favoriser l'émergence et l'accompagnement des projets locaux, accompagner les politiques adaptées aux spécificités du territoire et animer un projet économique communautaire. C'est dans ce sens que le service Développement économique de la CAVEM porte et anime la démarche EIT.

En d'autres termes, il s'agit de favoriser le développement d'entreprises en assurant l'attractivité économique du territoire et en renforçant son dynamisme au travers d'une démarche innovante et vertueuse.

Le territoire de l'Est Var compte 72 % d'entreprises unipersonnelles et peu d'entreprises de taille intermédiaire. Les entreprises de plus de 100 salariés, notamment de la sphère privée, demeurent, elles aussi, peu nombreuses sur le territoire. Il y a seulement 23 établissements de plus de 100 salariés sur le territoire.

Composition du tissu économique de la CAVEM



OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Favoriser et multiplier les synergies entre les entreprises d'un même parc d'activités voire inter-parcs par la mise en place d'une organisation commune de gestion fondée sur le partage d'infrastructures, d'équipements, de services ou de filières de recyclage des déchets :

- Développer les échanges entre entreprises et acteurs du territoire
- Prendre en compte les enjeux environnementaux (production de déchets, consommation d'eau et d'énergie, transports)
- Mettre en œuvre des solutions concrètes mutualisées



Le + de la démarche

- Une démarche d'EIT impulsée par la collectivité
- Un projet mutualisé entre 10 parcs d'activités
- Des actions multi-sectorielles (entreprises, parcs d'activités, collectivités)

CHIFFRES CLÉS



10

Parcs d'activités mobilisés

29

Diagnostics réalisés auprès d'un panel représentatif

6

Synergies mises en œuvre en 2019

5

Associations de parcs engagées

530

Entreprises impliquées

4

Accompagnement TPE/PME gagnantes sur tous les coûts

SYNERGIES

Réalisées :

- Ouverture d'une usine de méthanisation permettant de valoriser les boues de STEP et biodéchets
- Installation de compteurs connectés de consommation d'eau sur les parcs d'activités
- Mise en valeur des associations de récupération de textile : réalisation d'un guide du réemploi avec une cartographie pour géo-localiser les sites de récupération
- Mise en œuvre d'actions simples de mutualisation entre entreprises et entre parcs d'activités (emplois partagés, développement de nouvelles compétences, échanges de flux et de matières, achats groupés...)
- Amélioration des pratiques des entreprises et de la gestion de parcs d'activités en matière sociétale et environnementale notamment par le partage de bonnes pratiques (démarche ISO 50001-14001 mutualisée inter-parcs)
- Création d'un Guide Énergie dans le cadre de la démarche ISO à destination des entreprises pour apprendre à mieux consommer.
- Soutien de la collectivité à l'installation de bornes électriques individuelles dans les entreprises, via une démarche d'investissement mutualisée (3 entreprises concernées, et 4 bornes installées).
- Audit d'entreprises et identification de synergies avec les outils (actifs, PTSI, TPE/PME gagnantes à tous les coûts) en partenariat avec les consulaires.

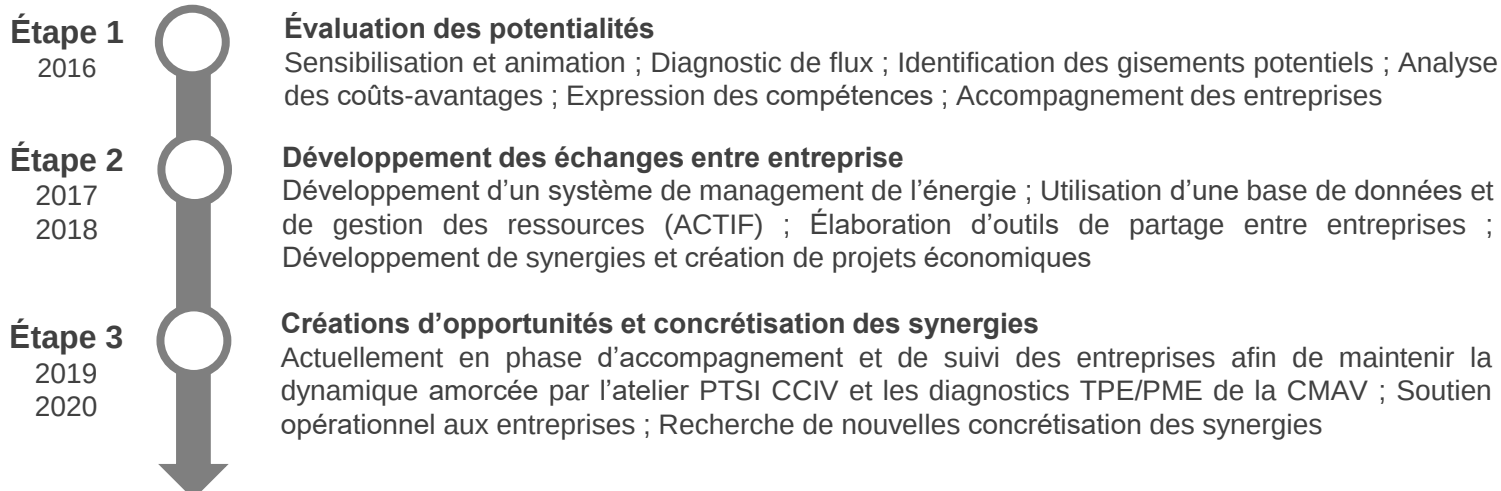
En cours :

- Création d'un réseau de chaleur : récupération de la chaleur fatale pour chauffer un théâtre communal
- Valorisation du biogaz en carburant pour les transports : création d'une station de biogaz en lien avec l'usine de méthanisation
- Création d'un drive fermier mutualisé (création d'une SAS)

En perspective :

- Projet d'utilisation des eaux usées traitées pour l'arrosage (golf de Cap Esterel à Saint-Raphaël) par un raccordement du système d'arrosage du golf de Cap Esterel à la STEP d'Agay pour utilisation des eaux traitées

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE



MOYENS HUMAINS et FINANCIERS



Nombre d'ETP consacrés à la démarche : 1 chargée de mission EC à la CAVEM

Budget total de la démarche : 85 000 €

Soutiens financiers : subventions ADEME, région Provence-Alpes-Côte d'Azur (dans le cadre de l'AAP)

Moyen de pérennisation de la démarche : animation de la démarche collective auprès des parcs d'activité transférée à l'association des Parcs d'Activités de la CAVEM (APAC) qui bénéficie des cotisations de ses membres et de subventions de l'EPCI et de l'ADEME (AAP Filidéchets démarche de certification mutualisée)

GOUVERNANCE



Pilotage stratégique de la démarche :

- Rôle : décisions stratégiques ; définitions des axes de travail à développer ou mettre en place
- Validation des projets
- Membres : les acteurs politiques (élus de la CAVEM) ; les acteurs économiques locaux (présidents de parcs d'activités, chefs d'entreprises et consulaires) ; les services de la CAVEM ; le SMIDDEV

Pilotage technique de la démarche :

- Rôle : mise en œuvre ; étude ; évaluation ; suivi ; remontée des informations au comité de pilotage ; co-construction de la démarche
- Membres : les services de la CAVEM ; présidents de parcs d'activités ; le SMIDDEV ; les consulaires ; les opérateurs selon les thématiques
- Mise en place de groupes de travail thématiques pilotés par le service de développement économique de la CAVEM : économie circulaire ; énergie ; collecte ; eau

Partenaires :

- Associations et gestionnaires de parcs : l'Association des Parcs d'Activités de la CAVEM (APAC), l'association des 4 chemins de Roquebrune-sur-Argens, l'association Capitou Industries de Fréjus, l'association Epsilon 1 à Saint-Raphaël, le Groupe Costamagna, gestionnaire de la Tuilière à Puget-sur-Argens, GEPIC Grand Estérel à Puget-sur-Argens, gestionnaire de parcs
- Partenaires privés : Veolia, EDF, GRDF et des organisations professionnelles

Intégration avec les politiques publiques locales :

L'EPCI a souhaité travailler en partenariat avec les acteurs de son territoire sur 3 axes majeurs :

- **économique** : création d'emplois directs ou indirects, participation au développement local, prospective, partenariats publics/privés
- **environnemental** : déchet, transport, maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables, eau, achats mutualisés, biodiversité...
- **social** : accessibilité, cohésion sociale, diversité, santé et sécurité au travail, bien être, formations mutualisées

MÉTHODOLOGIE D'ANIMATION ET COMMUNICATION



Méthode d'animation collective mise en place :

- Séminaires techniques, conférences
- Speed-meeting
- Rencontres inter-entreprises régulières et visites sur site

Outils de communication développés (internes et externes) :

- Communication sur le site internet de la CAVEM (www.cavem.fr)
- Organisation de nombreux événements auprès des entreprises (petit-déjeuner...) et des campagnes de communication impliquant les entreprises et présidents de parcs (radio)
- Organisation d'un colloque départemental sur l'économie circulaire en partenariat avec la CCI du Var
- Diffusion de visuels sur la démarche : flyers, plaquettes, etc. (ex : panorama complet des parcs d'activité du territoire)



Nathalie LANDI, Chargée de mission économie circulaire, CAVEM

Courriel : n.landi@cavem.fr // T: 06 42 40 45 95



CLUB PAL

Démarche « ÉcoLaurentine »



Démarche « EcoLaurentine » – Club PAL (Parc d'Activités Laurentin)



DESCRIPTION DE LA DEMARCHE

Dans le cadre d'une première phase de soutien réalisée au travers de l'Appel à Projet EIT ADEME / REGION PACA 2015, le parc d'activités de Saint Laurent du Var a réalisé de nombreuses actions (études, animation, diagnostic de flux, communication...). Le parc est actuellement dans une phase de maturation de sa démarche. Il poursuit l'animation de la démarche collective d'Ecologie Industrielle et Territoriale, l'identification de synergies de mutualisation et de substitution, puis la définition d'une stratégie de mobilisation des acteurs, et la pérennisation de l'opération actuelle. Le projet se décompose en cinq activités principales que sont : un retour d'expérience à l'issue de la phase de structuration, la réalisation de diagnostic de flux, la définition du plan d'actions EIT, le développement d'un nouveau modèle économique et la valorisation de l'ensemble de la démarche.



CARTE D'IDENTITE DE L'ACTEUR ET DE SON TERRITOIRE

Le territoire concerné se situe sur la commune de Saint Laurent du Var, sur la rive droite du fleuve Var, séparation naturelle avec la ville de Nice et comprend du sud au nord un parc d'activités et une friche dont la ville voudrait faire une extension du parc actuel. Idéalement situé entre l'aéroport de Nice Côte d'Azur, la gare SNCF de Saint Laurent du Var et l'autoroute A8, le parc d'activités de Saint-Laurent-du-Var d'une superficie de 33 hectares, regroupe environ 350 entreprises (PME/PMI) qui emploient plus de 4000 salariés. Deuxième parc de la Métropole Nice Côte d'Azur, ce dernier est rattaché à la Métropole Nice Côte d'Azur.

Le parc est représenté par le Club PAL, association créée en 1984. A cette époque, ont été mises en œuvre les premières opérations collectives. L'association a pour objet de : Assurer la représentation et la défense des intérêts des adhérents; Être un interlocuteur auprès des institutions et partenaires économiques ; Contribuer à la dynamisation et la promotion du tissu économique du parc; Œuvrer au développement et au renforcement de l'attractivité du parc; Participer aux projets à enjeux aux cotes des institutionnels et des partenaires économiques. En 2015, suite à l'appel à projet EIT, la dynamique du Club a été réactivée grâce soutien de la CCINCA et de la Mairie de Saint Laurent du Var. La présidence est assurée par M BERETTONI, dirigeant d'une entreprise d'électricité au sein du parc d'activités. Ce dernier est entouré d'une équipe d'entrepreneurs et compte 90 adhérents sur les 350 de la zone.

OBJECTIFS GENERAUX

- Acculturation à l'EIT
- Suivi et gestion du projet
- Mobilisation des parties prenantes de la démarche (partenaires publics, entreprises de la zone)
- Réalisation de diagnostics de flux
- Définition d'un plan d'action EIT
- Modèle économique de pérennisation du projet
- Valorisation du projet



Le + de la démarche

Déploiement d'une stratégie d'intelligence collective avec les parties prenantes de la démarche pour maximiser les interactions et la coopération sur la zone

CHIFFRES CLÉS



5

Partenaires engagés dans la démarche

76

Diagnostics réalisés

4

Synergies & actions réalisées

SYNERGIES

Réalisées

- Palettes
- Comité d'entreprise

En cours

- Sable
- Cours de sport
- Chiffons souillés
- Accompagnement au document unique
- Centrale d'achats (consommables, produits sanitaires, services)
- Collecte mutualisé des déchets (DIB)

En perspective : autres flux de matière, formations et contrôles réglementaires, accompagnement au document unique...

ETAPES DE MISE EN OEUVRE

2015

Etape 1

2015-2018

AAP ADEME-Région > pilotage CCI NCA + Club PAL

Diagnostic 360 - Étude Mobilité - Premiers diagnostics de flux - Recherche de synergie

Etape 2

2019-2021

Cadre d'intervention ADEME – Région > pilotage Club

Poursuite des diagnostics de flux - Étude "Grappes Photovoltaïques" - PDIE - Stratégie d'intelligence collective - Mobilisation des entreprises - Mise en place de synergies - Étude de synergies de substitution

MOYENS HUMAINS et FINANCIERS



Nombre d'ETP consacrés à la démarche : 1 (+ 1 stagiaire 2 mois en 2020)

Coût de la démarche : 66 825 €

Soutien financier : 44 178 €

Moyen de pérennisation de la démarche :

Développer des services payants + augmenter le nombre d'adhérents et le montant des cotisations (à venir)

GOUVERNANCE



Pilotage stratégique de la démarche

- Club PAL

Pilotage technique de la démarche

- Club PAL

Partenaires

- CCI NCA + Métropole NCA + Commune St-Laurent-du-Var + Chambre des Métiers

Intégration avec les politiques publiques locales

- Non

MÉTHODOLOGIE D'ANIMATION ET COMMUNICATION



Méthode d'animation collective mise en place

- Organisation d'événements mensuels (suspendus depuis mars 2020) + communication

Outils de communication développés (internes et externes)

Réseaux sociaux (Facebook)

Mailing

Panneau d'affichage interactif

Newletter

Vidéo sur l'EIT

Angélique CARANTA, coordinatrice EIT, Club PAL

Courriel : coordination.eit@clubpal06.fr // T: 07 62 83 01 32

Financé dans le cadre du CPER

